



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

N°	Objet	Date
IP-2021-46	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIERE DE PROMOTION INTERNE	07/04/2021

**Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère,**

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment l'article 33-5,

**Vu** la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment l'article 30,

**Vu** le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

**Vu** l'avis favorable du Comité technique départemental en date du 21 janvier 2021

**Vu** les avis des différents comités techniques locaux intervenus durant le délai de consultation réglementaire de deux mois du 30 janvier au 29 mars 2021.

**Considérant** que les comités techniques locaux ne s'étant pas prononcés sont réputés avoir rendu un avis favorable.

## ARRETE

**Article 1 :** Les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne applicables aux collectivités affiliées au Centre de Gestion sont arrêtées telles qu'indiquées dans le document annexé.

**Article 2 :** Les lignes directrices de gestion sont établies pour une durée de 6 années. Elles sont révisables à tout moment selon la même procédure.

**Article 3 :** Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4:** Le présent arrêté sera publié dans les conditions réglementaires habituelles et consultable sur le site du Centre de Gestion, [www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr).

Fait et arrêté au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère, à Saint-Martin-d'Hères, le 7 avril 2021.

Le Président,

Jean-Damien MERMILLOD-  
BLONDIN

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE

416, rue des Universités - CS 50097 - 38401 St-Martin-d'Hères

Tél. 04 76 33 20 33 | Fax 04 76 33 20 40 | Email : [cdg38@cdg38.fr](mailto:cdg38@cdg38.fr)

[www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr)